

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Vente M.
Roger DAUDE
à la
Commune de
Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 30
▪ représentés : 2
▪ absent : 1

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
16 février 2021

Par procuration : Madame Catherine THUIN (Monsieur François ROBIN), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

- 2 MARS 2021

Absent : Monsieur Bruno PORTAL, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Marie PAOLI, Conseillère Municipale, expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

La Commune de Mende a décidé d'acquérir une parcelle AB 194 située La Goutelle / Hameau de Bahours de M. Roger DAUDE afin de réaliser un lotissement communal.

Après réalisation d'un bornage la SARL BOISSONNADE-ARRUFAT et conformément à l'estimation du pôle d'évaluation domanial du Gard, il est proposé :

- **D'AUTORISER** l'acquisition par la ville de Mende de la parcelle AB 194 d'une emprise de 6235 m².
Frais de géomètre et notariés à la charge de la Commune de Mende
- Préciser que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 20,00 €/m² soit 124.700,00 €

Ainsi que le rachat des indemnités d'éviction de l'agriculteur en place confirmé par « Agrijuris » et par acte d'huissier de justice.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir en l'étude d'Annick Papparelli-Darbon et Bertrand Foulquié, 7, Allée Paul Doumer à Mende.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 6 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le - 4 MARS 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 25 février 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

